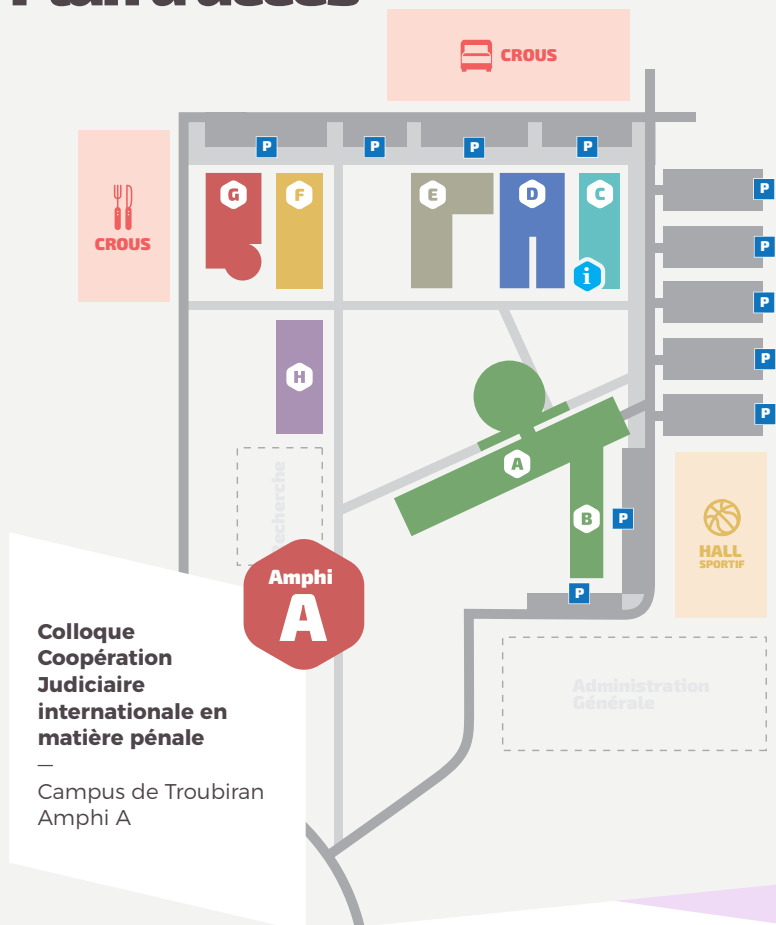


Plan d'accès



**Colloque
Coopération
Judiciaire
internationale en
matière pénale**

Campus de Troubiran
Amphi A

Colloque organisé avec le soutien de la Mission de Recherche Droit et Justice, de l'Agence Universitaire de la Francophonie et de la Préfecture de Guyane au titre du Fonds de Coopération Régionale.

Infos :

www.univ-guyane.fr/colloque

Contact :

Joana Falxa, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles : joana.falxa@univ-guyane.fr

COLLOQUE

Coopération judiciaire internationale en matière pénale

France • Brésil • Suriname



U Université
de Guyane

Amphi
A

23 24 OCTOBRE 2017



MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

MPF
Ministério Público Federal

AUF
Agence
UNIVERSITAIRE
de FRANCOPHONIE

Lundi 23 octobre

LE CADRE THÉORIQUE ET PROCESSUEL

08h00 MOTS DU PRÉSIDENT DE L'UG

M. BENSUSSAN, Président de la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Cayenne

M. VAILLANT, Procureur de la République près la Cour d'appel de Cayenne

09h15 SYSTEMES JURIDIQUES COMPARES ET MOYENS DE TRANSMISSION ENTRE ETATS

Modératrice : **Mme M. ELFORT**, MCF en Droit public à l'Université de Guyane

M. RIVAUD, Magistrat de liaison français au Brésil, au Guyana et au Suriname : « Le rôle du magistrat de liaison dans la coopération judiciaire internationale »

M. WALLERLEI, Professeur de droit privé et de droit comparé à l'Université du Suriname ADEKUS : « Le système judiciaire surinamais et la coopération internationale »

M. DAHER, officier de liaison brésilien de la Police Fédérale à Cayenne : « Le système judiciaire pénal brésilien et la coopération internationale »

10h30 PAUSE CAFE

11h00 CADRE THEORIQUE DE LA COOPERATION PENALE INTERNATIONALE

Modérateur : **M. T. Aoustin**, MCF en Droit public à l'Université de Guyane

M. HERRAN, MCF Université de Bordeaux : « Coopération(s) pénale(s) internationale(s) : diversité ou uni(cité) ? »

M. JAPIASSU, Professeur à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro : « La coopération pénale internationale et le droit brésilien »

12h15 PAUSE DEJEUNER

14h00 PROCEDURES DANS L'ETAT REQUIS

Modérateur : **M. F. BONDIL**, MCF en Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Guyane

Mme ARNAL, Procureur de la République adjoint auprès du parquet de Cayenne : « Le rôle du ministère public français dans la coopération pénale internationale »

M. TEIXEIRA DINIZ, Procureur de la République du Brésil : « Le rôle du ministère public brésilien dans la coopération pénale internationale »

Mme VAN DIJK, Substitut du procureur au parquet général de Paramaribo : « Mutual legal assistance and Extradition in Suriname's perspective »

16h00 QUESTIONS ET DISCUSSIONS

17h00 FIN

Mardi 24 octobre

LES DROITS DES PARTIES

09h00 COOPERATION PENALE INTERNATIONALE ET DROITS DE L'HOMME

Modératrice : **Mme J. FALXA**, MCF en Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Guyane

M. CÉRÉ, MCF HDR Université de Pau et des Pays de l'Adour : « Les limites à la coopération judiciaire internationale en matière pénale par le jeu du droit européen des droits de l'homme »

M. DE SOUZA COSTA, Professeur de Droit Pénal à l'Université Fédérale Fluminense (Brésil) : « La coopération pénale internationale et la protection des droits de l'homme: une réflexion à partir du cas brésilien »

10h15 PAUSE CAFE

10h45 MOYENS DE DEFENSE

Modératrice : **Mme C. PREVOT**, Doctorante en Droit privé, Université de Guyane

Me KUFEL, avocat au barreau de la Guyane : « Questions de fond et questions de forme : les moyens de défense insoupçonnés face aux mécanismes de coopération internationale »

M. RIBEIRO PORTILHO, Professeur de Procédure pénale à UNIFAP, Université Fédérale de l'Amapa (Brésil) : « Les moyens de défense dans la procédure de coopération pénale internationale »

12h15 PAUSE DEJEUNER

14h00 QUESTIONS OUVERTES

Modérateur : **M. A.H. BILLONG BILLONG**, Docteur en Droit privé, ATER à l'Université de Guyane

Mme T. ASSUM DE MORAES, Promotora de Justiça, Oyapoque : « Délinquance juvénile en région frontalière »

M. BAREÏT, MCF à l'Université de Pau et de Pays de l'Adour : « La place de la victime dans la coopération pénale internationale ou le retour du refoulé »

15h15 QUESTIONS ET DISCUSSIONS

15h45 SYNTHÈSE DES JOURNÉES

M. DESESSARD, Professeur des Universités, Université de Poitiers

16h30 FIN